

Les résultats commerciaux 2016 : (s'ils ne sont pas à la hauteur de l'exceptionnelle année 2015) sont très bons avec une bonne diversification et un taux d'U.C. qui frise les 50% alors que le marché est à 20%. Malgré cela, les objectifs ne sont atteints qu'à 91% (moyenne des items IMC/IFS/ADV/ATP) !

Commentaire UDPA-UNSA : Que faut-il faire pour atteindre les 100% ? Les objectifs sont-ils réellement « atteignables, quantifiables, etc » ?

Objectifs 2017 :

Les lettres d'objectifs seront adressées avant la fin janvier aux Directeurs des Ventes pour entretien avec les IMC. Il a été rapporté à ce sujet de curieuses pratiques ou dérives inquiétantes : au moins un DC affirmerait « pour que l'objectif fixé par la Direction du réseau soit atteignable il doit être décliné dans les inspections à hauteur de 150%, voir même 200% ! »

Commentaire UDPA : du grand n'importe quoi ! Si ce monsieur est stressé il n'est pas obligé de reporter son stress sur les managers et producteurs. Espérons que cette initiative locale sera revue et corrigée en comité RH, puisque c'est la solution annoncée en centrale!

Epargne PU/VL : collecte + 4,8 %, UC 50 %

Prévoyance : +9,7 % en nbre d'AN – Protection familiale +15,6 % - Avizen Pro : +23,5 %, Entourage +8,8 %

Retraite aidée : APE + 6,5 %

Santé : + 6,7 % en nombre d'AN

Productivité : nombre d'AN toutes branches +7,1 % soit 125,8 actes de vente.

Commentaire UDPA : inquiétude sur cette progression demandée aux producteurs et animateurs, d'autant que ces objectifs sont calés par rapport aux objectifs 2016, dont certains n'ont même pas été atteints. **Comment peut-on demander plus ? L'UDPA-UNSA demande à l'entreprise de revoir à la baisse ses objectifs, pour qu'ils soient atteignables et quantifiables et « négociés ».**

	France				évol. 12/2016 vs 12/2015	évol. 12/2015 vs 12/2014	évol. 12/2014 vs 12/2013
	12/2016	12/2015	12/2014	12/2013			
PRODUCTIVITE MOYENNE PAR GRADE							
Actes de ventes 1/1e / producteur habilité *	105,8	106,6	92,7	80,9	-0,9	+14,1	+11,8
dont CCD	91,6	94,0	82,3	66,6	-2,4	+11,7	+15,7
dont CCC (yc non Phénix)	79,7	81,4	70,8	60,9	-1,7	+10,6	+9,9
dont FCIC avec AM (yc O3/O4)	170,0	173,7	152,2	136,3	-3,7	+21,6	+15,9
dont FCIC sans AM	105,4	107,5	93,2	84,2	-2,1	+14,2	+9,0

* Actes de vente sur 12MG (Source Cube CDG : date d'émission) sur les produits : Epargne PP et PUVL (affaires nouvelles + versements), Prévoyance, Santé

Par détermination et obstination, l'UDPA-UNSA a obtenu pour vous cette analyse par statut.

Impôt à la source 2018, les conséquences en 2017 sur la retraite aidée :

Si sur les contrats Madelin, les questions ne se posent pas au vu du risque de la requalification fiscale, en revanche le PERP suscite des interrogations de clients et des producteurs. **L'UDPA-UNSA en a alerté la Direction** et sur les conséquences financières et déontologiques qui peuvent en découler **si la Direction continue de fixer des objectifs ambitieux sur cet item**. En cette période d'incertitudes, le moteur de souscription ne peut plus être la déduction fiscale selon l'UDPA !

- Dois-je souscrire un PERP en 2017 ?
- Pour des clients qui n'atteignent pas leur plafond PERP, doivent-ils suspendre leurs versements afin de les reporter sur 2018 ? Si le client suspend, le commercial aura une reprise de commissions sur les PERP de moins de 2 ans, alors qu'il n'est pas maître de la législation. **L'UDPA-UNSA demande à la Direction une mesure exceptionnelle et juste de non reprise.**

Nous vous tiendrons informés de la réponse de la Direction.

Recrutement AEP : l'UDPA-UNSA demande à la direction d'augmenter son objectif prévisionnel de 400 recrutements pour 2017, afin de garantir une stabilité des effectifs producteurs et animateurs, mise à mal par le déficit d'une centaine de producteurs constatés sur 2016, et les départs de 120 salariés qui ont choisi le T.A.R.

L'UDPA-UNSA a demandé un bilan sur le taux d'intégration et de productivité des collaborateurs expérimentés recrutés depuis 3 ans, puisqu'Axa souhaite embaucher 1 candidat par inspection. Pour mémoire un expérimenté ne doit pas avoir quitté le monde de l'assurance depuis plus de 6 mois ; en contre-partie Axa lui assure une garantie de gain de 6 mois renouvelable plus une dotation de 100 clients qualifiés. Très souvent il est positionné en direct inspecteur. **D'après nos rencontres terrain, la démonstration n'est pas faite, alors que cette disparité peut créer des tensions et des discriminations auprès de salariés confirmés.**

Animation : Bien que la Direction confirme son attachement à l'accord ADV 2012 et se veut rassurante, des cas de détachement de + en + fréquents de salariés des équipes ADV sont signalés. La Direction confirme qu'il n'y a pas de volonté de détacher des confirmés de leurs ADV pour les placer dans le Direct Inspecteur.

L'UDPA-UNSA indique avoir connaissance de détachements autoritaires (sans accord du salarié) pour le « direct inspecteur », de nominations au grade d'Inspecteur-Conseil 2 -3 mois après le détachement, privant ainsi l'ADV de la prime. **Le métier d'ATP** a été créé en 2002- avenant PHENIX : c'était le + AXA par rapport aux concurrents, et le pivot nécessaire à une intégration réussie. **Pour l'UDPA-UNSA changement de nom et évolution de leur mission : pourquoi pas**, mais il faut que la Direction soit claire sur l'effectif cible de la filière animation. **L'UDPA-UNSA a obtenu l'accord de Thierry Goument pour qu'il n'y ait plus de déclassement d'ATP sans son aval**, suite à 2 cas remontés par l'UDPA-UNSA.

Vous êtes tous concernés, venez en débattre avec nous !

I.A.R.D. : Accélération de la commercialisation des e.produits, la Direction met fin brutalement et unilatéralement au renouvellement des classes D et par voie de conséquence aux IFS IARD.

L'UDPA-UNSA est intervenu au CCE du 1^{er} février dans ces termes :

« Depuis plusieurs années, la direction rappelle que la stratégie du réseau doit s'appuyer sur le multi-équipement et le multi-accès. C'est dans cet esprit que nous avons entre autre signé l'accord E-auto du 20 juin 2011 et son avenant du 16 juin 2016 qui stipule :

- **Maintenir les conseillers AEP sur leur cœur de métier Epargne et Protection en veillant à la stabilité des effectifs des collaborateurs « classe D ».**
- *Accompagner les conseillers AEP en mettant à leur disposition une gamme e-produit en IARD*
- *Adopter une approche de l'IARD en fonction des statuts des conseillers*
- *ainsi qu'une plateforme en charge de la commercialisation et de la gestion des e-produits*
- *répondre aux besoins de nos clients en proposant une gamme e-produit IARD, avec des tarifs correspondants, tout en offrant un service de qualité via le Centre de Services Internet (CSI).*

L'UDPA-UNSA s'insurge donc contre la décision prise par l'entreprise au lendemain de cette signature afin d'interdire la nomination de collaborateurs en classe D en remplacement de ceux qui partent de l'entreprise. Non seulement vous ne respectez pas les accords, mais en plus vous mettez en cause les rémunérations des commerciaux et l'équilibre financier du réseau AEP. »

La position de l'UDPA est formelle : Axa doit respecter l'accord signé, et laisser le temps de la transformation aux salariés et ses clients. Les formations Clic and Go se déroulent actuellement au sein du réseau et il y a quelques mois **nombre de salariés aspirants classe D** ont réalisé les objectifs fixés en cœur de gamme, et brutalement on leur refuse cette labellisation. Ceci est inacceptable et injuste !

Autres revendications UDPA : Avec le départ en TAR de 10 % des classes D, et aussi d'autres producteurs, toutes les régions vont avoir des portefeuilles vacants : **il va falloir revoir les règles de transfert et de seuils de portefeuilles**, autrement la situation va être ingérable, et nous risquons une perte de clientèle importante dommageable pour l'équilibre financier du réseau.

Plateforme d'expertise ACCORD

La direction se veut rassurante sur le process, et le soutien qu'elle compte apporter aux commerciaux qui le souhaitent uniquement.

Elle considère à peine un mois après le lancement du pilote « La capacité à réaliser un entretien complexe (MVC et préconisations) par téléphone est confirmée, alors que c'était un doute important avant le lancement » !

Commentaire UDDA-UNSA : Extrême prudence en remettant vos clients en délégation, la satisfaction client ne se mesurera que lors du dénouement du contrat. Normalement vous resterez son interlocuteur privilégié et il reviendra vers vous en cas de besoin.

Axa Banque

Lors du CCE, les élus UDDA-UNSA sont intervenus une nouvelle fois, sur le partenariat AEP/AXA Banque.

« Alors que la direction prône le couplage AXA Banque et Epargne, le réseau AEP reste largement à la traîne depuis des années, une question nous taraude, est ce que la direction se moque de nous ou est-elle frappée par un déficit de compétences chroniques ? »

Matthieu Bébéar a avoué de n'a pas avoir encore trouvé le modèle AEP/Axa Banque. **Faudrait-il surtout prendre le temps de travailler à ce sujet !**

Frais professionnels et assistants d'IMC : là aussi une réflexion est en cours dans les régions car le fonctionnement actuel de la gestion des frais professionnels serait perfectible (que faut-il entendre par là ?). Mais la Direction veut une solution nationale cohérente : aller vers des assistants/assistantes spécialisé(e)s ? aller vers du personnel administratif dédié ? Ce sont ses pistes de réflexion.

Commentaire UDDA-UNSA : sans être alarmisme et en espérant que nos craintes ne soient pas confirmées, par expérience nous savons que ce n'est jamais bon signe quand la Direction « mène une réflexion » sur tel ou tel métier. **Même si des solutions de reclassement sont proposées aux personnes impactées et finissent par aboutir à une situation généralement satisfaisante, c'est toujours des soucis et du stress pour ceux-elles qui doivent une fois encore réapprendre un autre métier, partir en stage, etc.**

Contactez-nous.

CHSCT des commerciaux : Expertises votées par l'UDPA-UNSA sur l'impact DISCOVERY/IPAD PRO et les risques psycho-sociaux, mais refusées par AXA. Déboutée par les Tribunaux de Grande Instance, la Direction annonce en CCE que finalement elle laissera opérer les expertises et renoncera finalement à ses pourvois en cassation. *Pour info, seule la CGC n'avait pas souhaité ces expertises.*

Unsa 3^{ème} force syndicale, et en constante progression.

Elections TPE (Très Petites Entreprises) : la surprise de ce scrutin vient de l'**UNSA**, centrale réformatrice, qui privilégie le dialogue et le développement de l'entreprise pour assurer votre avenir de salarié, née il y a 23 ans, enregistre une forte progression en passant de 7,35 % des suffrages à **12,49 %**.

Groupe Axa RSG : l'**UDPA-UNSA** s'implante dans de nouvelles entreprises* et réalise une performance électorale, lui permettant d'être **la troisième force syndicale dans le groupe d'Axa** avec près de 14, % de représentativité, et à partir du 1^{er} juillet de 17 %.

*SOGAREP 49,7%, Axa Banque 8,75 %, Axa Global P&C 14.7 %,

Axa Groupe Solutions 21.4 %, Axa Tech 21.7 %, Axa France 15,3 %, Axa Corporates 27 %



Des élus et des délégués à votre service, exerçant comme vous le métier de commercial, persévérants et attachés à vos métiers et à défendre vos conditions de travail.

Sud-Est	Karl Combette (Coordinateur Régional, élu CE)	06 03 78 73 33
	Michel Gonzales (coordinateur EB/EI- élu DP)	06 09 85 28 69
	Valérie Lengagne (DS)	04 67 20 28 30
	Eric Graziani (élu DP et CE)	06 51 11 45 44
	Murielle Phaure (élue CHS-CT)	04 72 75 45 33
	Frédéric Roesch (Coordinateur Cadre + RS CHSCT)	06 72 43 24 50
	Christophe Sessiecq (élu DP et CE)	06 03 78 61 86
Sud-Ouest	Sylvia Matias Adam (Coordinatrice régionale)	06 79 25 19 68
	Jean Rouat (RS CE)	06 81 69 92 27
	Fernando Jorge (élu CE et DP)	06 89 90 11 97
	Gérard Lasalde (élu DP)	06 86 84 36 42
	Bertrand Testu de Balincourt (élu DP)	06 84 79 30 76
	Nathalie Loustalot (RS CHS-CT déléguée syndicale)	06 79 61 60 97
	Frédérique Remy (Elue CHS-CT déléguée syndicale)	06 84 53 82 21
Nord-Est	Xavier Bouilly (coordinateur régional – élu CE CHS CT)	06 40 46 29 16
	Dominique Gulluscio (élu DP + CE)	06 74 53 70 09
	Franck Oudoire (RS CE)	06 60 58 65 00
	Bruno Clément (assistant DP)	06 13 78 62 35
	Manuel Rodrigues (élu CE)	06 16 08 61 97
	Dominique Dupont (RS CHS CT)	06 38 82 93 64
	Eric Gavillot (élu DP et CHS-CT)	06 83 23 70 03
	Marie Christine Faure (secrétaire CE + élue DP, DS)	06 87 98 79 94
	Frédéric Mulin (élu DP)	06 08 07 02 28
Ouest	Marc Perret (RSS régional, commission produit)	06 38 38 34 30
	Pascal Soullard (RS CHS-CT)	06 09 95 26 55
	Valérie Legrand	06 08 02 02 99
Ile de France	Georges Cusinato (RS CE et CHS-CT)	06 75 98 38 04
	Claudine Magusto-Bourgeois (élue DP et CHS-CT, DS)	06 60 64 93 65
	Arnaud Martin (élu DP, DS)	06 11 86 99 29
	Giulia Schumacher (élue CE, CCE, DSC Négociation)	06 76 71 38 06
	François Blanchecotte (élu CE, CG France et Européen)	06 09 11 87 43
	Patrice Gout (commission formation)	06 70 07 07 35
	Franck Carpico (Coordination inspection)	06 20 59 19 59

Nom :		Prénom :			
Région :		Entré au :			
Fonction :		Email :			
Tél fixe :		Tél Mobile :			
Adresse :		CP et Ville :			
Je déclare adhérer à l'UDPA UNSA, le ____/____/2017					
Signature					
Cotisation	EB	EI	INSP	Faîtes vos comptes :	
Par an	100 €	120 €	160 €	Chèque (à l'ordre de l'UDPA)	<input type="checkbox"/>
Tous les 3 mois	25 €	30 €	40 €	Par Prélèvement (Joindre un RIB)	<input type="checkbox"/>
66% du montant de la cotisation est remboursé sous forme de crédit d'impôt l'année suivante.					